

Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques
Division francophone

Saint-Mandé, le 8 juillet 1999

INSTITUT
GÉOGRAPHIQUE
NATIONAL

COMMISSION DE
TOPONYMIE
2/4 avenue Pasteur
94165 SAINT-MANDÉ CEDEX

Téléphone : 01.43.98.83.47
Teletex : 01.48.49.50 IGN cour
mél : toponymie@ign.fr

Madame,
Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le numéro 1 du Bulletin d'information toponymique destiné aux experts et aux organismes soucieux d'œuvrer pour la gestion de leur toponymie au sein d'un espace de travail francophone international.

Une version provisoire de ce Bulletin, dont vous avez sans doute été destinataire, a été diffusée en juillet 1997, en préparation à la création d'une division francophone du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG).

Avec la résolution 1 adoptée par la 7^e Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (New York, janvier 1998), la Division francophone existe à présent de façon officielle. C'est pourquoi les experts de Belgique, du Canada, de France et du Québec (Canada) éditent le numéro 1 de ce Bulletin, qui, nous l'espérons, constituera le moyen d'information et d'échange privilégié de cette division.

Les résolutions adoptées par les Conférences de même que les travaux de son Groupe d'experts concernant la gestion des nomenclatures géographiques ont eu des retombées très positives quant à la rigueur de l'information géographique exprimée par les noms de lieux et au respect nécessaire de la toponymie en tant que patrimoine culturel des nations.

Nous remercions donc les experts qui ont déjà répondu favorablement à notre proposition de collaboration, et nous invitons toutes les personnes que ce sujet intéresse à transmettre leurs coordonnées au Secrétariat provisoire de la Division francophone, assuré par la Commission de toponymie de l'Institut Géographique National (IGN) de France.

Le Président de la Commission de Toponymie

Pierre PLANQUES

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Note liminaire | 3 |
| Introduction | 4 |
| Les instances internationales de normalisation des noms géographiques | 5 |
| Et maintenant | 6 |
| Carte du monde préparée par le ministère des Affaires étrangères de France (téléchargement estimé à une minute) | 6 |
| Les Nations Unies et les noms géographiques | 7 |
| La normalisation toponymique, outil du développement | 8 |
| Les noms géographiques et le Web | 9 |
| Coordonnées utiles | 10 |
| Liste d'experts intéressés par les travaux du GENUNG | 11 |
| Formulaire d'inscription | 12 |

NOTE LIMINAIRE

Ce Bulletin d'information toponymique existe aussi en version électronique. On peut le consulter au site provisoire de la Division francophone du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG), hébergé sur un serveur de la Commission de toponymie du Québec (Canada), à l'adresse <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/divfranco.htm>

Outre la version électronique du Bulletin, le site Web provisoire de la Division francophone donne accès à des documents et sites Web qui sauront intéresser les toponymistes, incluant notamment un Glossaire de la terminologie toponymique, les résolutions des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et des hyperliens avec les sites de plusieurs autorités toponymiques qui œuvrent au sein du GENUNG.

Le Secrétariat provisoire de la Division francophone

INTRODUCTION

Les noms géographiques, au-delà de leur utilité pratique pour la localisation des millions de lieux qui composent la surface terrestre et pour l'orientation des personnes qui y vivent, constituent une réserve de mémoire collective qui conserve des éléments précieux de l'héritage culturel des nations. Il importe de préserver et de valoriser ce dernier, comme il importe aussi de le «gérer», c'est-à-dire de faire en sorte qu'il remplisse le plus adéquatement possible sa fonction première qui est de localiser et d'orienter. Cette double mission, dévolue à des organismes gouvernementaux, constitue ce qu'il est convenu d'appeler la normalisation des noms géographiques.

Ce travail de normalisation s'effectue sur divers plans, essentiellement sur le plan national, mais aussi aux plans local et régional de même que, à l'autre bout de l'échelle, sur le plan international. À ce niveau, un organisme a été chargé par le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies de constituer un cadre d'échanges d'expériences dans ce domaine et de l'alimenter par des règles, des critères et des méthodes susceptibles d'améliorer la pratique toponymique de tous les pays du monde. Le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG) a donc été chargé de cette tâche.

Naturellement, certains pays sont mieux équipés que d'autres pour contrôler adéquatement l'exactitude des noms géographiques qui se retrouvent dans la cartographie de base, sur les panneaux routiers, dans les textes diffusés par les médias, dans les textes officiels et les manuels scolaires.

Sept Conférences quinquennales des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques ont eu lieu depuis 1967 et dix-neuf séances du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques se sont tenues depuis 1960. En une trentaine d'années, les Conférences ont adopté de nombreuses résolutions sur tous les thèmes de la normalisation toponymique.

Le GENUNG reçoit l'appui d'environ une vingtaine de divisions géographiques ou linguistiques. La résolution 1 de la dernière conférence recommandait la création d'une Division francophone, décision qui fut entérinée par le Conseil économique et social en juillet 1998*. Cette division servira de cadre de coopération entre les nations qui souhaitent bénéficier d'un échange de documents et d'expertise en langue française.

Ce bulletin fournit des renseignements sur le GENUNG et la normalisation des noms géographiques. Il a été coordonné et produit par la Commission de Toponymie de l'Institut Géographique National de France, qui assure le Secrétariat provisoire de la Division francophone.

* Communiqué du Conseil économique et social des Nations Unies émis le 23 juillet 1998 (ECOSOC/5)

LES INSTANCES INTERNATIONALES DE NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

C'est en 1960 que le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques s'est réuni pour la première fois et a jeté les bases de ce qui allait devenir le forum international en matière de normalisation des noms géographiques. En effet, il serait illusoire de viser à l'application universelle de normes toponymiques si chacun des États de la planète ne dispose pas d'un minimum de structures permettant d'inventorier, de conserver, de traiter et de diffuser les noms géographiques de son territoire. La nécessité, pour chaque État, de se doter d'une autorité toponymique nationale a donc constitué la résolution fondamentale de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, qui s'est tenue en 1967 à Genève.

Cette conférence et les six qui ont suivi, au rythme de deux par décennie, ont adopté une série de résolutions dont l'ensemble constitue un guide général pour la gestion toponymique, tant au niveau national qu'international. Plusieurs de ces résolutions encouragent la coopération internationale en matière de normalisation des noms géographiques et la tenue de réunions régionales en vue d'échanges d'expériences dans ce domaine. Deux de ces recommandations sont particulièrement importantes à cet égard.

L'une, adoptée dès la première de ces Conférences, recommandait

«que les divers pays ou groupes de pays appartenant à une même région ou ayant des intérêts communs soient encouragés à demander, en cas de besoin, l'assistance technique qu'ils jugent importante pour la réalisation de leur programme de travail sur la normalisation des noms géographiques, assistance qui pourra consister à former du personnel, à mettre des consultants à leur disposition et/ou à leur fournir de la documentation et des renseignements techniques».

Afin d'appuyer concrètement cette recommandation, la sixième Conférence, «considérant l'importance des noms géographiques en tant qu'éléments significatifs du patrimoine culturel des nations et les avantages économiques que présente la normalisation des noms géographiques nationaux, recommande d'engager les pouvoirs publics à soutenir comme il convient des activités de normalisation et de reconnaître que la normalisation des noms géographiques occupe une place importante dans les programmes de coopération et d'assistance technique internationales».

La gestion toponymique comporte de multiples facettes et grande est la variété des problèmes spécifiques sur lesquels le Groupe d'experts s'est penché et à propos desquels les Conférences ont formulé des recommandations. La résolution 4, adoptée lors de la première Conférence en 1967, établissait un véritable plan de travail pour les années à venir.

Les nombreux objectifs proposés dans cette recommandation ont fait l'objet, lors des réunions ultérieures du Groupe d'experts et des Conférences, de plusieurs constats, de mises au point, de rapports qui ont ponctué la réalisation de ce vaste programme. Des structures appropriées à la complexité du problème ont été mises en place. Ainsi, plusieurs équipes de travail ad hoc ont été créées pour étudier des aspects spécifiques de la normalisation, notamment pour les domaines suivants :

- la terminologie relative à la normalisation toponymique
- la formation
- les répertoires nationaux, le traitement automatique des données et les formats d'échanges de données et de normes
- les systèmes de romanisation
- les noms de pays

Aussi, une vingtaine de divisions géographico-linguistiques ont été formées afin d'étudier les problèmes de gestion toponymique communs à des groupes de pays partageant des territoires voisins ou dont les langues sont les mêmes ou voisines. La Division francophone est la dernière-née de ce cadre de coopération internationale.

ET MAINTENANT

C'est chose faite! Depuis juillet 1998, une Division francophone existe désormais officiellement au sein du Groupe d'Experts des Nations Unies pour la Normalisation des Noms Géographiques (GENUNG).

Son projet de création, initiative de la France et du Canada, a été soutenu par :

- la Belgique,
- le Bénin,
- le Cameroun,
- la Côte d'Ivoire,
- le Laos,
- le Luxembourg,
- le Mali,
- Monaco,
- la Roumanie,
- la Suisse

et a été adopté par la Septième Conférence des Nations Unies pour la Normalisation des Noms Géographiques (New York, janvier 1998).

Pourquoi avoir ajouté une Division francophone à la vingtaine de divisions géographico-linguistiques que comptait déjà le GENUNG ?

Parce que la Conférence, suivant en cela les arguments des États Membres concernés, a estimé que «les pays francophones ont en commun une problématique tant du point de vue toponymique que culturel et que le regroupement de ces pays au sein d'une même division serait de nature à favoriser leur participation aux travaux du GENUNG».

Concrètement que va-t-il se passer ?

La première réunion de la Division francophone aura lieu lors de la prochaine session du GENUNG qui se tiendra à New York du 17 au 28 janvier 2000.

Cette réunion sera décisive puisqu'elle sera l'occasion de confronter les attentes des uns et des autres, de mettre sur pied un programme commun et de définir les responsabilités quant au fonctionnement futur de la division.

Afin de favoriser la participation à celle-ci de représentants de tous les «pays qui ont le français en partage», une première série d'actions de sensibilisation et d'information sur la normalisation des noms géographiques ont d'ores et déjà été entreprises.

Par des moyens classiques tels que ce Bulletin de liaison. Mais aussi par l'utilisation des nouvelles technologies. La Division francophone diffuse en effet également une information toponymique sur Internet. (<http://www.divisionfrancophone.org>).

On y trouve, par exemple, outre une information de référence sur les Nations Unies et la normalisation des noms géographiques, la version française du [Glossary of Toponymic Terminology](#) du Professeur N. Kadmon ou encore des liens vers les sites toponymiques francophones existants.

Ces actions seront certainement intensifiées à l'avenir et le contenu de l'information enrichi.

| |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pour obtenir des précisions sur un quelconque de ces points, vous pouvez prendre contact avec la Commission de Toponymie de l'Institut géographique national de France (cf. liste des adresses utiles) qui assure le secrétariat de la division. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Cliquez [ici](#) pour accéder à la carte du Monde francophone préparée par le ministère des Affaires étrangères de France (1996) (téléchargement estimé à une minute)

LES NATIONS UNIES ET LES NOMS GÉOGRAPHIQUES

Le texte suivant a été préparé par les participants au GENUNG, New York, 1994 et Genève, 1996

Pouvez-vous expliquer les travaux du GENUNG? Est-ce que vos gestionnaires en comprennent l'importance? Vont-ils appuyer votre participation à la normalisation des noms géographiques?

Afin de vous aider à expliquer la normalisation des noms géographiques, le GENUNG a produit le texte suivant qui peut être cité ou réutilisé dans le format de votre choix.

Les Nations Unies et les noms géographiques

Introduction

Les noms géographiques, comme Lillehammer, Firenze et Fuji San, sont des éléments d'information de base dont nous avons besoin pour désigner des endroits dans le monde. Le fait de les utiliser dans leur forme normalisée contribue à l'efficacité des communications à l'échelle nationale et internationale.

Les noms géographiques sont importants pour chacun d'entre nous...

- | | |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ils dépeignent | <ul style="list-style-type: none">• notre paysage |
| Ils proclament | <ul style="list-style-type: none">• notre identité nationale• notre patrimoine culturel |
| Ils nous donnent | <ul style="list-style-type: none">• un cadre d'orientation• les clés de l'ère électronique |
| Ils nous ouvrent | <ul style="list-style-type: none">• au monde qui nous entoure |

À l'échelle mondiale, les noms géographiques ont une incidence sur le travail des Nations Unies dans plusieurs domaines : gestion environnementale, développement durable, opérations de maintien de la paix, aide économique, Décennie internationale des populations autochtones...

L'orthographe et l'application des noms désignant les villes, les villages, les étendues de terre et les cours d'eau doivent être claires, précises, actualisées et sans ambiguïté. L'efficacité des communications dépend de l'utilisation correcte de ces noms sur les cartes géographiques, dans les médias et dans les documents juridiques. Un usage inexact peut nuire à l'efficacité et lancer l'utilisateur sur une mauvaise piste.

Clarté ou confusion?

L'utilisation de diverses orthographes pour le même nom, les changements fréquents de noms, l'application d'un même nom à plus d'une entité, l'application de plusieurs noms à la même entité... Ce ne sont là que quelques-uns des problèmes qui font obstacle à l'efficacité des communications.

Les choses se compliquent lorsque les noms sont exprimés dans divers systèmes d'écriture, par exemple en arabe, en chinois, en cyrillique, en hébreu ou en japonais. Il y a maintes façons de convertir ces alphabets en caractères latins (romanisation). Ainsi, les utilisateurs de cartes et d'atlas peuvent se demander laquelle des graphies Jenissei, Ienisseï et Yenisey est correcte, alors qu'elles désignent toutes le même fleuve en Russie.

Il peut arriver que les journalistes et le public ne se comprennent pas lorsque Bassora, Basra et Al-Bassrah sont employés pour désigner le même endroit dans des transcriptions différentes du nom d'origine arabe, ou lorsque Cape Town, Kaapstad, Ekapa, Le Cap, Kapstadt et Kapkaupunki sont utilisés indifféremment, même à l'intérieur de textes rédigés dans des langues différentes. Des nouvelles de Wien peuvent être interprétées différemment si elles proviennent de Vienne, Vienna, Wenen ou Bécs!

Rôle des Nations Unies

En 1959, les Nations Unies ont adopté une démarche systématique pour tenter d'aplanir les difficultés que pose l'utilisation des noms géographiques. Elles ont créé un petit groupe d'experts internationaux en la matière qui ont fait une étude et formulé des recommandations. Par la suite s'est tenue à Genève, en 1967, la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Depuis, six autres conférences ont eu lieu, à intervalles de cinq ans, au cours desquelles ont été élaborés des principes de normalisation applicables à l'échelle nationale et internationale.

Pour donner suite aux travaux des conférences et aussi entreprendre et favoriser la mise en œuvre des décisions prises à ces occasions, le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG) a été ensuite constitué. Ce groupe comprend des géographes, des linguistes et des historiens, qui contribuent à la mise en œuvre des objectifs du GENUNG dans leur propre pays.

Avantages socio-économiques

La normalisation des noms géographiques à l'échelle nationale et internationale est essentielle à l'efficacité des communications et à notre développement socio-économique dans les domaines suivants, entre autres :

- | | |
|----------------------------------------------|--------------------------------------|
| commerce | • stratégie de sécurité |
| recensement et statistiques nationales | • opérations de recherche -sauvetage |
| droits de propriété et cadastre | • production de cartes et d'atlas |
| planification urbaine et régionale | • navigation automatique |
| conservation environnementale | • tourisme |
| catastrophes naturelles et protection civile | |

Objectifs du GENUNG

Afin d'améliorer les communications à l'échelle mondiale, le GENUNG a créé un programme qui vise à :

- encourager la création, dans chaque pays, d'une autorité responsable de la normalisation des noms nationaux (en portant une attention particulière aux problèmes liés aux régions multilingues et aux noms utilisés par les peuples autochtones);
- offrir des cours de formation aux pays qui souhaitent créer une autorité nationale chargée de gérer les noms géographiques;
- promouvoir l'usage de noms normalisés à l'échelle nationale sur les cartes et dans les documents; favoriser la diffusion des noms normalisés par la publication de répertoires géographiques nationaux (listes alphabétiques des noms, accompagnées des coordonnées géographiques et d'autres données);
- promouvoir la mise au point de systèmes automatisés de traitement de données et l'échange de technologies entre les pays;
- encourager les pays à collaborer à la normalisation des noms se rapportant à des entités transfrontalières.

Réalisations du GENUNG

Depuis la Première Conférence tenue en 1967, des progrès encourageants ont été réalisés avec le soutien des Nations Unies au chapitre de la normalisation des noms géographiques :

- de nombreux pays se sont dotés de programmes de normalisation;
- de la formation en toponymie a été offerte en diverses langues sur plusieurs continents;
- certains pays ont publié des lignes directrices et des répertoires géographiques nationaux sur l'utilisation et l'application des noms géographiques;
- on a adopté des systèmes de romanisation des noms géographiques écrits dans certains autres alphabets;
- beaucoup de pays ont mis sur pied des bases de données numériques des noms géographiques, souvent dans le cadre de programmes nationaux de cartographie;
- un premier glossaire et une méthodologie pour la collecte des noms géographiques ont été publiés;
- on a établi des rapports avec des agences de cartographie et d'hydrographie et avec d'autres organismes afin de les inciter à utiliser les noms normalisés.

Ce que nous réserve l'avenir

Les noms géographiques sont des éléments vivants de notre culture qui évoluent au fil du temps. Le GENUNG a encore beaucoup à faire, en particulier pour régler les nombreuses questions que posent la transformation de la carte géopolitique mondiale et la gestion de l'environnement, qui prend de plus en plus d'importance.

Dans le cadre des activités plénières et de division, les membres du GENUNG doivent élaborer des programmes qui favoriseront la normalisation des noms géographiques à l'échelle nationale et internationale, comme il a été établi lors des six conférences. Ils doivent aussi s'attacher à :

- rejoindre les pays en développement qui ne disposent pas encore de mécanismes de normalisation, de bases de données (numériques ou manuelles) ou de répertoires géographiques nationaux
... en leur offrant formation et assistance technique;
- élaborer des systèmes de romanisation uniques pour les alphabets qui ne sont pas encore assujettis à un cadre systématique;
- diffuser les noms officiels nationaux et faire en sorte qu'ils soient plus largement utilisés;
- publier des outils pertinents à l'intention des membres du GENUNG (par exemple des manuels de formation et un dictionnaire sur la terminologie).

Il est essentiel de reconnaître pleinement le rôle de premier plan que joue le GENUNG en tant que tribune susceptible de relâcher les tensions politiques et de contribuer à promouvoir la paix dans le monde.

LA NORMALISATION TOPONYMIQUE, OUTIL DU DÉVELOPPEMENT

Le séminaire de toponymie des pays d'Afrique francophone, tenu à Paris en juin 1996, a constitué la tribune la mieux appropriée à l'expression de la problématique toponymique dans ses aspects les plus divers.

Au travers de la variété des nationalités et des idiomes, les participants ont tous dressé le même constat des problèmes posés par le traitement de leur toponymie. Ce constat, que l'on pourra dans bien des cas appliquer également aux pays occidentaux, se résume en quelques points principaux.

En premier lieu, les observations faites par les usagers à la sortie de chaque nouvelle carte portent essentiellement sur la position ou l'orthographe des toponymes. Car les toponymes constituent l'élément immédiatement compréhensible pour le lecteur d'un document cartographique, qui doit pouvoir y retrouver les noms qu'il connaît, et à leur emplacement exact ; ils sont en outre porteurs d'un témoignage précieux du patrimoine culturel et historique d'un pays, qui dépasse l'information immédiate donnée par la carte : « un nom écrit de façon correcte est une source très importante pour toute recherche linguistique, historique et culturelle ».

Or la préservation de l'intégrité des toponymes se heurte au problème des confusions résultant de l'existence de différentes langues, la plupart non écrites, parlées sur un même territoire, soit simultanément, soit successivement.

Sur le plan synchronique, différentes appellations peuvent désigner le même groupe de personnes, ou le même village : Bwa, Bobo ou Bô, Bamanan ou Bambara, Dogon ou Dokono pour les noms ethniques ; de même, les appellations Souana en bobo et Sanaba en dioula désignent le même village burkinabè.

Cette multiplicité des appellations est particulièrement sensible pour les cours d'eau, qui peuvent avoir autant de noms que de villages qu'ils traversent.

Sur le plan diachronique, l'un des exemples cités par l'expert algérien est à cet égard caractéristique : « les noms consécutifs attribués à la localité de Bir Ghbalou témoignent de trois étapes historiques de l'Algérie : Ghbalou étant « source » en berbère, les Arabes ont ajouté Bir (qui veut dire source) à Ghbalou, et à leur tour les Français ont traduit Bir par « source », ce qui nous donne la Source de Bir Ghbalou, qui veut dire « la source de la source de la source », une pure tautologie. »

Des cas semblables se rencontrent par exemple à l'Île Maurice, où " les européens -Hollandais, Français et Anglais- ont chacun contribué à nommer les différentes localités de l'Île, tour à tour en supprimant, modifiant, traduisant ou simplement conservant les noms laissés par leurs prédécesseurs ". Ainsi le nom même de l'Île, Mauritius, donné par les Hollandais à la fin du 16^e siècle, changé pendant un siècle en Île de France par les Français, puis à nouveau adopté par les Anglais, et traduit en Maurice par les Français ; ou encore le nom de la région sud-ouest de l'Île, baptisée Zwarte Rivier par les Hollandais, que les Français ont traduit en Rivière Noire.

Un autre facteur important de confusion est la migration, qui contribue à l'essaimage de toponymes d'une langue donnée loin de leur lieu d'origine ; un toponyme unique peut désigner de très nombreux lieux différents, nommés au gré du déplacement des groupes de personnes. Un cas extrême a été cité pour le Rwanda, où le toponyme Rubona apparaît 39 fois, le record national étant le toponyme Gasharu, que l'on retrouve dans 66 endroits différents. Même s'il s'agit d'une indication précieuse sur les mouvements migratoires, ce phénomène est un obstacle à la fixation de la toponymie et à l'établissement de documents fiables.

La toponymie urbaine connaît elle aussi des problèmes particuliers, avec notamment la gestion des nouveaux quartiers et le nécessaire développement de l'odonymie. Il s'agit dans ce cas soit d'attribuer de nouveaux noms, soit de conserver les formes traditionnelles de noms de voies de communication, mais il n'existe pas d'autorité compétente, légalement constituée, pour décider de ces nouveaux noms et veiller à la transcription correcte des anciens. En l'absence d'une telle instance, les administrations se trouvent dans l'obligation d'avoir recours à des moyens de fortune : certains experts ont indiqué l'utilisation fréquente de chiffres en guise de noms pour les plans d'adressage des grandes villes.

Enfin, tous les participants ont fait état de problèmes de localisation et de délimitations précises, qui varient d'un interlocuteur à l'autre.

Les divers instituts et administrations se trouvent ainsi quotidiennement confrontés à des questions de choix de noms et d'écriture, qu'il s'agisse d'établir ou de mettre à jour des cartes, des plans de ville, des listes de recensement et de manière générale pour tous les documents utiles au développement des pays.

La conclusion unanime de ce séminaire fut la nécessité de constituer des commissions nationales de toponymie, composées de spécialistes des différentes langues, pour une mise au point de principes généraux de transcription et une gestion uniforme de la toponymie. Le projet de programme présenté par l'expert marocain résume parfaitement quelles devraient être les principales mesures à mettre en œuvre par une autorité toponymique :

- procéder à un inventaire général de l'ensemble des noms figurant sur toutes les cartes couvrant le territoire national
- assurer une gestion de l'historique, en conservant les anciens noms
- appliquer une normalisation décidée au niveau national, qu'il s'agisse de transcription ou de translittération. Un nom unique ne devrait plus apparaître sous des graphies différentes sur les documents officiels
- stocker ces noms dans une base de données toponymiques ; la constitution de bases de données toponymiques est indispensable pour une gestion rationnelle et normalisée des toponymes à l'échelle d'un pays
- diffuser les formes normalisées le plus largement possible, à tous les intervenants dans ce domaine.

A l'heure de l'expansion des moyens de communication à l'échelle mondiale, la préservation de l'identité et de la culture d'un pays passe par la reconnaissance de sa toponymie en tant qu'élément constitutif de son patrimoine, et par la normalisation de celle-ci, seule capable d'en assurer la pérennité.

LES NOMS GÉOGRAPHIQUES ET LE WEB

Afin de diffuser les données toponymiques aux agences gouvernementales, au grand public et au monde dans son ensemble, quelques instances se servent de la technologie du Web. Ce média, qui grandit à une vitesse étourdissante, facilite la diffusion de données vitales rapidement accessibles à toute la planète.

Vous pouvez maintenant consulter des renseignements fondamentaux et des outils de normalisation toponymique sur le World Wide Web :

Nations Unies, New York (anglais seulement)

<http://www.un.org/Depts/unsd/cartog/index.htm>

Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques :

Résolutions de l'ONU

<http://toponymes.RNCan.gc.ca/francais/unindex.html>

Rapports et réunions de l'ONU

<http://www.un.org/Depts/unsd/cartog/index.htm> (anglais seulement)

<http://toponymes.RNCan.gc.ca/francais/unindex.html>

Travail du GENUNG :

Nations Unies et la toponymie (GENUNG)

<http://toponymes.RNCan.gc.ca/francais/ungegn.html>

Qu'est-ce que le GENUNG? Ses buts et fonctions

<http://toponymes.RNCan.gc.ca/francais/unindex.html>

Glossaire de la terminologie toponymique du GENUNG

<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/kadmon.htm>

(Liste de directives toponymiques de certains pays
extraits de «Newsletter No. 17» - en anglais seulement)

<http://toponymes.RNCan.gc.ca/francais/unindex.html>

Cours de formation (anglais seulement)

<http://toponymycourses.geog.uu.nl/>

Formation de la Division francophone

<http://www.divisionfrancophone.org/note.htm>

Renseignements sur la toponymie et la cartographie dans certains pays francophones :

France :

Institut Géographique National

<http://www.ign.fr/>

«Noms de pays» préparé par la France (document provisoire des Nations Unies)

<http://www.culture.fr/culture/dgjf/garde.htm>

Belgique :

Institut Géographique National

<http://www.ngi.be/>

Canada :

Ressources naturelles Canada – le Comité permanent canadien de noms
géographiques

<http://toponymes.RNCan.gc.ca>

Commission de toponymie du Québec

<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/>

Liste de sites Web mentionnés dans les communications présentées à la septième Conférence
des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, 13-22 janvier 1998

<http://toponymes.RNCan.gc.ca/francais/unindex.html>

France (Secrétariat provisoire de la Division)

Monsieur Pierre Planques - Président
Madame Sylvie Lejeune - Expert
Commission de Toponymie
Institut Géographique National
2, Avenue Pasteur
B.P. 68 – 94160 Saint-Mandé
France
Télécopie : 33.1.43.98.84.48
Mél : pierre.planques@ign.fr , sylvie.lejeune@ign.fr

Belgique

Madame Kathleen Van Doren
Institut Géographique National
Abbaye de la Cambre, 13
1000 Bruxelles
Belgique
Télécopie : 32.02/629.84.21
Mél : kvd@ngi.be

Canada

Secrétariat des noms géographiques
Comité permanent canadien des noms géographiques
615, rue Booth
Ottawa ON K1A 0E9
Canada
Télécopie : + 613-943-8282
Mél : toponymes@rncan.gc.ca

Madame Jocelyne Revie – Coordinatrice
Mél : jrevie@rncan.gc.ca

Madame Helen Kerfoot – Émérite
Mél : hkerfoot@rncan.gc.ca

Commission de toponymie du Québec
Édifice Marie-Guyart
Aile René-Lévesque
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau, 4e étage
Québec QC G1R 5V8
Canada
Télécopie : + 418-644-9466
Mél : topo@toponymie.gouv.qc.ca

Madame Nicole René – Présidente
Mél : nrene@olf.gouv.qc.ca

M. Alain Vallières – Directeur général
Mél : avallier@toponymie.gouv.qc.ca

Les noms géographiques du Nouveau-Brunswick
Municipalités, Habitation
C.P. 6000
Télécopie : + 506-457-4991
Fredericton NB E3B 5H1
Canada

M. Mike McKendy, sous-ministre adjoint, Municipalités et Habitation
Télécopie : + 506-457-4991

Pour obtenir des renseignements sur les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et sur le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques :

Secrétariat du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG)
(Secretary of the United Nations Group of Experts on Geographical Names)

Nations Unies
Room DC-2-1662
New York, NY, 10017
États-Unis d'Amérique
Télécopie : + 212-963-8564 ou -5951

LISTE D'EXPERTS INTÉRESSÉS PAR LES TRAVAUX DU GENUNG

Une version provisoire de ce Bulletin a été établie en mai 1997, et diffusée à des correspondants des commissions de toponymie de France et du Québec, pour la plupart extérieurs au GENUNG. Un certain nombre d'entre eux ont exprimé leur intérêt pour les travaux du GENUNG, et se sont déclarés éventuellement prêts à y prendre part. C'est pourquoi il a été jugé utile d'indiquer dans ce n°1 les références de ces personnes.

ALGÉRIE

M. Moulay M'hamed Ymed Eddine BRAHIMI, Directeur de la Société de Conception de Logiciels (S.C.L.), toponymiste au sein du Laboratoire de toponymie.

BELGIQUE

Mme Kathleen VAN DOREN, Chef du service Information et Toponymie, Institut Géographique National (membre du GENUNG).

BULGARIE

Mme Milka DULGEROVA, Secrétaire du Conseil pour l'orthographe et la transcription des noms géographiques - Ministère des Travaux Publics.

CONGO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU

M. Joseph MANGOMBI DEI ILONGA, Directeur Général de l'Institut Géographique du Congo (I.G.C.).

M. Christian BUKELE NDOMAY MAPEPE, Assistant de recherche

Mme Mwema Esther SHIMBA, Assistante de recherche - I.G.C.

M. Vincent SUNGO MULAMBA, Assistant de recherche - I.G.C.

CÔTE D'IVOIRE

M. Bi Zueli KOLI, Maître-Assistant, Institut de Géographie Tropicale, Université de Cocody.

ESPAGNE

M. Josep MORAN OCERINJAUREGUI, Directeur de l'Institut d'Estudis Catalans - Catalogne

FRANCE

M. Pierre-Henri BILLY, Chargé de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique

M. Christian GIRAULT, Directeur de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique

ROUMANIE

M. – erban DRAGOMIRESCU, Secrétaire scientifique de l'Académie Roumaine (membre du GÉNUNG)

SÉNÉGAL

Mme Mame Ndickou NDIAYE, Secrétaire Général Adjoint du Conseil Économique et Social

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Si vous désirez vous inscrire à titre d'autorité toponymique ou d'expert intéressé(e) par ce Bulletin ou par une éventuelle participation aux travaux du Groupe d'expert des Nations Unies pour les noms géographiques, veuillez compléter le formulaire suivant (prière d'écrire en majuscules d'imprimerie) et le transmettre à :

Madame Sylvie Lejeune
Institut géographique national
Commission de toponymie
2, avenue Pasteur
94165 Saint-Mandé Cédex - FRANCE
Télécopie : 33 1 43 98 84 48

| | |
|----------------------------------------------|--|
| Nom(s) | |
| Prénom(s) | |
| Titre | |
| Nom de l'organisme | |
| Adresse complète | |
| Priorités nationales en matière de toponymie | |
| Téléphone | |
| Télécopie | |